

Participations Résidence Autonomie RENARD

A COMPTER DU 1^{er} MARS 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2024

Envoyé en préfecture le 06/02/2024
 Reçu en préfecture le 06/02/2024
 Publié le
 ID : 086-268600046-20240131-V124XXXJDL0014A-DE



		Accueil Temporaire / jour		Accueil Permanent	
		Temporaire	Famille		
		Par Personne	La nuitée	T1 bis (33 m ²)	T2 (42 m ²)
Loyer	En euros	15,76 €	28,98 €	472,70 €	508,59 €
Charges	En euros	-		334,17 €	411,77 €
Prestation de Service Collectif Obligatoire	En euros	2,91 €		87,21 €	87,21 €
Restauration	En Euros	Délibération des repas	Délibération des repas	Délibération des repas	Délibération des repas
Total		18,66 €	28,98 €	894,08 €	1 007,57 €